

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

94320 Thiais

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

5 Risques naturels identifiés :

	REMONTÉE DE NAPPE	 sur ma commune : EXISTANT
	SÉISME	 sur ma commune : FAIBLE
	MOUVEMENTS DE TERRAIN	 sur ma commune : EXISTANT
	RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	 sur ma commune : IMPORTANT
	RADON	 sur ma commune : FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :

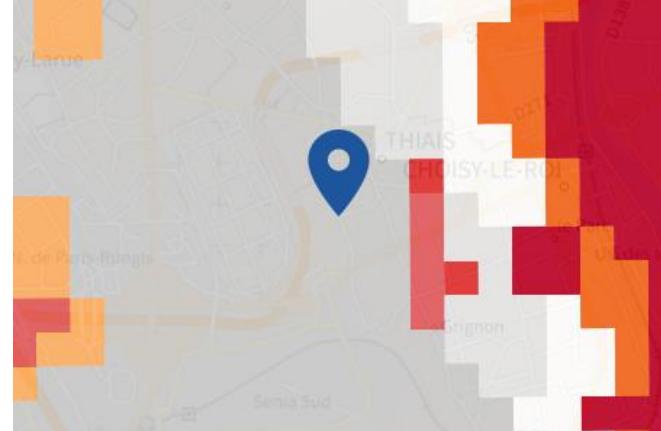
	INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	 sur ma commune : CONCERNÉ
	CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES	 sur ma commune : CONCERNÉ
	POLLUTION DES SOLS	 sur ma commune : CONCERNÉ

Risque de remontées de nappe sur Thiais

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

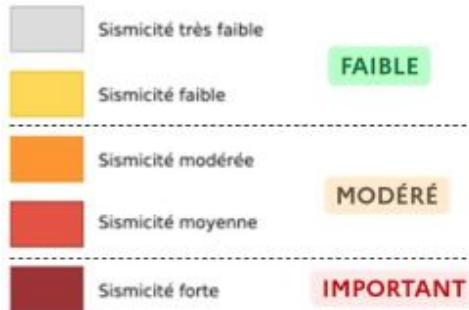
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

Risque de séisme sur Thiais

 Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Thiais

Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

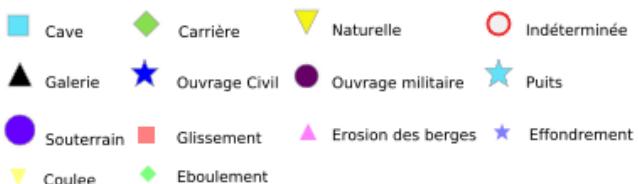
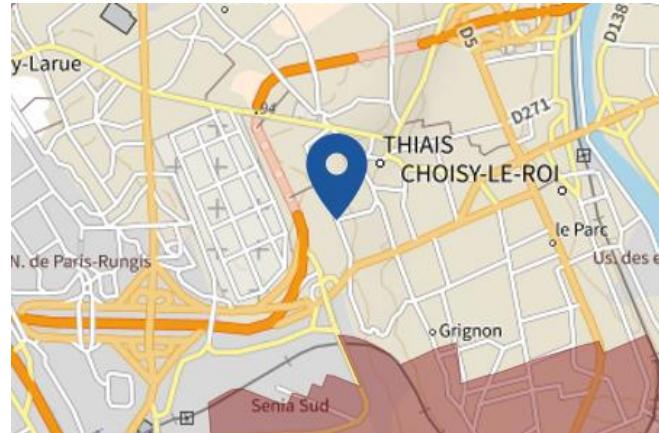
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Pour les départements 78, 91, 95 ainsi que Paris-Petite couronne les données cavités ne sont pas présentées sur le portail Géorisques. Nous vous invitons, si vous souhaitez plus d'information pour ces zones géographiques, à consulter les sites suivants :

- Paris petite couronne : <https://www.paris.fr/pages/tout-savoir-sur-les-sous-sols-2317/>
- Départements 78,91,95 : www.igc-versailles.fr/



Informations détaillées :



PPRN : PPRMT 94 "Anciennes Carrières"

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRMT 94 "Anciennes Carrières" a été prescrit sur votre commune.

Date de prescription : 01/08/2001

Le PPR couvre les aléas suivant :

Mouvement de terrain

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.



DDRM : DDRM94

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Mouvement de terrain

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR

Libellé

Début le

Sur le journal officiel du

Risque de mouvements de terrain sur Thiais

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Risque de retrait gonflement des argiles sur Thiais

Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles est de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Thiais

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



 Faible  Modéré  Important

Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Thiais

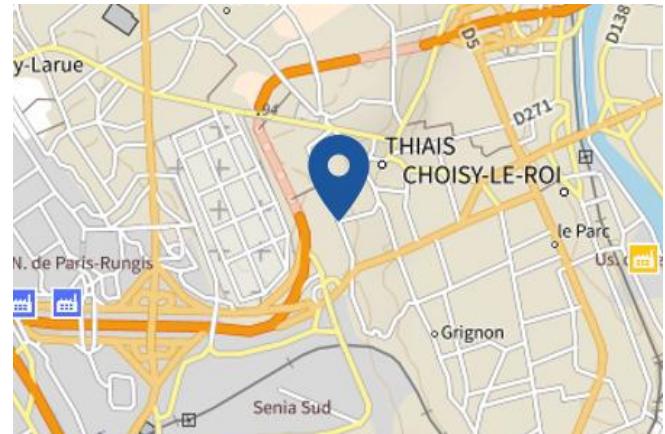
Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

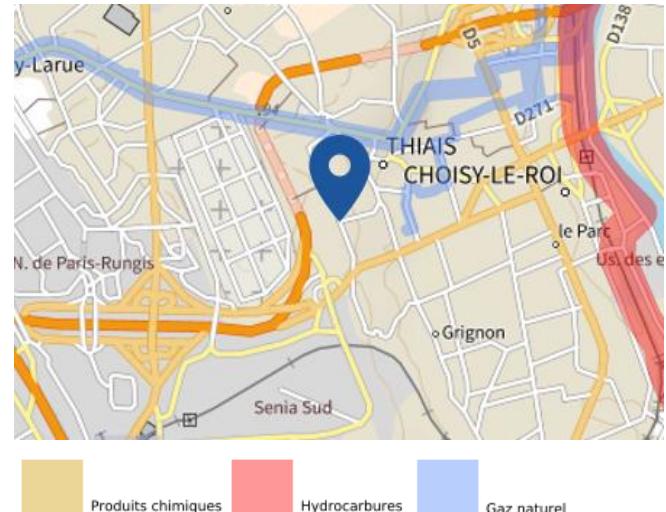
1 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
FRANCILIANE	Seveso seuil bas

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Thiais

 Risque sur la commune CONCERNÉ

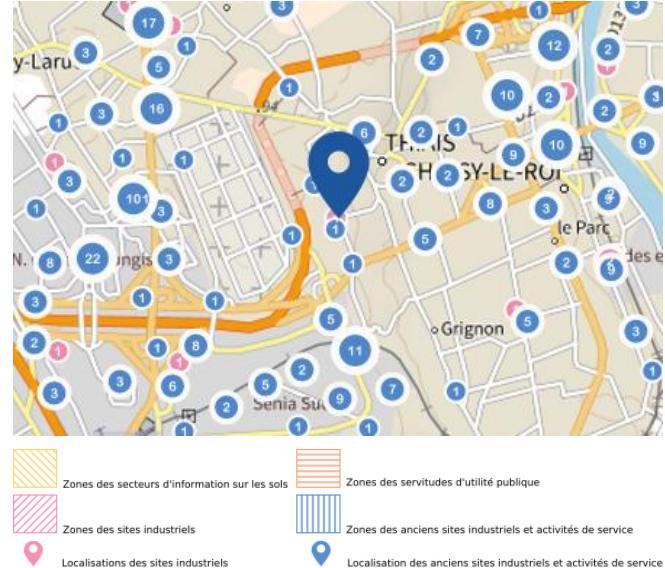
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Thiais

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

3 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000794201	LOCAL ELECTRIQUE TOYS R US	Clôturée
SSP000537301	SHELL	Clôturée
SSP040021001	CASTEL FRERES Cessation d'activité	En cours

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

98 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3897989	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3897988	Atelier de fabrication	Indéterminé	
SSP3897987	Fabrique de caoutchouc	Indéterminé	
SSP3897986	Entreprise de construction	Indéterminé	
SSP3897947	Entreprise de location de matériels	Indéterminé	
SSP3897722	Fabrique de poudre	Indéterminé	
SSP3897645	Fabrique d'objets métalliques	En arrêt	
SSP3897631	Fabrique de portes en tôle	Indéterminé	
SSP3897626	Verrerie	En arrêt	
SSP3897623	Teinturerie	En arrêt	
SSP3897566	Station service	Indéterminé	
SSP3897565	Station-service	Indéterminé	
SSP3897564	Entrepôt frigorifique	En arrêt	
SSP3897563	Garage de poids lourds	Indéterminé	
SSP3897523	Garde-meubles	Indéterminé	
SSP3897514	Distillerie d'alcool	Indéterminé	
SSP3897513	Garage	Indéterminé	
SSP3897512	Garage	Indéterminé	
SSP3897511	Stockage	En arrêt	
SSP3897510	Stockage	Indéterminé	
SSP3897509	Dépôt de produits chimiques	En arrêt	
SSP3897508	Stockage	En arrêt	
SSP3897507	Entrepôt frigorifique	En arrêt	
SSP3897506	Entrepôt frigorifique	Indéterminé	
SSP3897505	Entreprise de transport	En arrêt	
SSP3897504	Ferrailleur	Indéterminé	
SSP3897503	Stockage	En arrêt	
SSP3897502	Garage	Indéterminé	
SSP3897501	Casse-automobiles	Indéterminé	
SSP3897500	Entrepôt	Indéterminé	
SSP3897499	Hypermarché	Indéterminé	
SSP3897498	Stockage	En arrêt	
SSP3897497	Entreprise de transport	Indéterminé	
SSP3897496	Plate-forme logistique	Indéterminé	
SSP3897495	Entreprise de transport	Indéterminé	
SSP3897494	Industrie agro-alimentaire	Indéterminé	
SSP3897487	Aéroport	En arrêt	
SSP3897483	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3897471	Industrie pétrochimique	En arrêt	
SSP3897465	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3897462	Atelier de travail des métaux	Indéterminé	
SSP3897446	Garage	En arrêt	
SSP3897445	Station-service	Indéterminé	
SSP3897438	Station-service	Indéterminé	
SSP3897437	Garage	En arrêt	
SSP3897436	Station-service	En arrêt	
SSP3897425	Garage Renault	Indéterminé	
SSP3897423	Station-service	En arrêt	
SSP3897417	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3897360	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3897327	Atelier d'enduits de caoutchouc	Indéterminé	
SSP3897052	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3896954	Blanchisserie	En arrêt	
SSP3896926	Station-service	En arrêt	
SSP3896606	Garage	Indéterminé	
SSP3896605	Garage	Indéterminé	
SSP3896604	Garage	Indéterminé	
SSP3896603	Chaufferie	Indéterminé	
SSP3896602	Station-service	En arrêt	
SSP3896601	Stockage	Indéterminé	
SSP3896600	Casse-automobiles	Indéterminé	
SSP3896599	Garage	Indéterminé	
SSP3896598	Garage	Indéterminé	
SSP3896597	Foyer d'hébergement	Indéterminé	
SSP3896596	Garage	Indéterminé	
SSP3896595	Garage	Indéterminé	
SSP3896594	Garage	Indéterminé	
SSP3896593	Garage	Indéterminé	
SSP3896592	Garage	Indéterminé	
SSP3896591	Garage	Indéterminé	
SSP3896590	Dépôt de liquides inflammables	Indéterminé	
SSP3896589	Garage	Indéterminé	
SSP3896588		En arrêt	
SSP3896587	Garage	Indéterminé	
SSP3896586	Casse-automobiles	Indéterminé	
SSP3896585	Casse-automobiles	Indéterminé	
SSP3896540	Entreprise de transport	Indéterminé	
SSP3896370	Industrie agro-alimentaire	En arrêt	
SSP3896237	Station-service	En arrêt	
SSP3896230	Atelier de production d'énergie	Indéterminé	
SSP3896078	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3896077	Garage	Indéterminé	
SSP3896076	Garage	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3896075	Atelier de céramique	En arrêt	
SSP3895403	Distillerie d'alcool	En arrêt	
SSP3895205	Atelier de charge d'accumulateurs	Indéterminé	
SSP3895076	TOYS R US, Sté Zone d'activité	Indéterminé	
SSP3895024	Atelier de céramique	En arrêt	
SSP3895023	Atelier de céramique	En arrêt	
SSP3894718	Distillerie d'alcool	Indéterminé	
SSP3894717	Entreprise de transport	Indéterminé	
SSP3894716	Centre de recherche	Indéterminé	
SSP3894715	Etablissement de soins	Indéterminé	
SSP3894714	Négociant en vins	Indéterminé	
SSP3894713	Blanchisserie	En arrêt	
SSP630931	CIMETIERE PARISIEN	En arrêt	
SSP630002	SARL SUCCESSIF	En arrêt	
SSP625376	LAFARGEHOLCIM BETONS	En arrêt	



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- REPÉREZ les endroits où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide
- FIXEZ les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H avec les objets et articles essentiels
- FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité de votre bâtiment



Pendant les secousses

- ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT
- NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- EN VOITURE, NE SORTEZ PAS et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- RESTEZ ATTENTIF : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

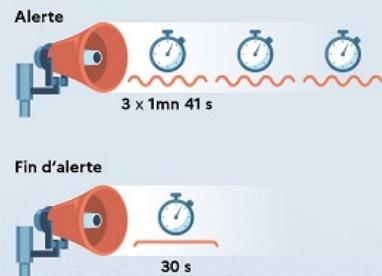
QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr